

## **Revalorisation : l'autre scénario**

Le ministre de l'Éducation nationale entretient le flou sur ses quatre scénarios de revalorisation des enseignantes et des enseignants des écoles. En effet, la part exacte de l'enveloppe de 500 millions prévue pour 2021 consacrée à ces différentes hypothèses n'est toujours pas précisée et l'exigence de contreparties augmentant la charge de travail des personnels demeure.

Aucune projection n'est faite non plus sur l'utilisation future de l'enveloppe de 10 milliards alors que le ministère doit présenter une loi de programmation pluriannuelle pour l'éducation en juin prochain.

Reçu rue de Grenelle dans le cadre des discussions du « chantier de réforme des retraites », le SNUipp-FSU propose de son côté un cinquième scénario. Un scénario alternatif qui permet de porter les salaires enseignants au niveau de la moyenne de l'Union européenne - 3 600€ bruts après 15 ans d'exercice - sans sortir du cadre de la somme globale annoncée de 10 milliards.

Dans ce scénario, il s'agit de resserrer sur seulement quelques années le calendrier actuellement prévu sur vingt ans et de consacrer l'intégralité de cette somme à une revalorisation des grilles indiciaires de 150 points, soit 700 € par mois en début de carrière et dégressive jusqu'à 100 points, soit 470 € en fin de carrière. La mesure s'ajouterait à un doublement de l'ISAE, indemnité à étendre à tous les PE, et à la création d'une indemnité d'équipement. Voilà qui revaloriserait réellement et rapidement le salaire de toutes et tous.

Ce nouveau scénario ne permettrait certes pas aux PE d'atteindre le salaire de leurs homologues allemands, 6 100 € brut après 15 ans d'exercice comme l'envisage le ministre, mais permettrait dans un premier temps d'atteindre à minima la moyenne européenne. Voilà qui pour le SNUipp-FSU donnerait un peu d'intérêt et d'épaisseur au film...

Paris, le 26 février 2020